



**HAL**  
open science

## Conseils sur le compostage domestique en Guadeloupe

Jorge Sierra, Julie Favérial

► **To cite this version:**

Jorge Sierra, Julie Favérial. Conseils sur le compostage domestique en Guadeloupe: Synthèse des résultats de l'étude réalisée par l'INRA sur : "Valeur fertilisante des composts réalisés dans le cadre de l'Opération Pilote de Promotion du Compostage Domestique organisée par le Conseil Départemental de Guadeloupe et l'ADEME". 2017, 3 p. hal-02786634

**HAL Id: hal-02786634**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02786634>**

Submitted on 5 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License



## Conseils sur le compostage domestique en Guadeloupe

Synthèse des résultats de l'étude réalisée par l'INRA sur :  
«*Valeur fertilisante des composts réalisés dans le cadre de l'Opération Pilote de Promotion du Compostage Domestique organisée par le Conseil Départemental de Guadeloupe et l'ADEME*»

Jorge Sierra et Julie Favérial  
Dernière version : septembre 2017

## Quelques rappels concernant l'étude

- Collectivités participantes :
  - \* *Communes* : Baie-Mahault, La Désirade, Le Moule, Les Abymes, Morne-à-l'Eau, Pointe-Noire, Saint-François et Terre-de-Haut.
  - \* *Communautés de communes* : Marie-Galante et Sud Basse-Terre.
- Nombre de foyers participants : 70 (7 par collectivité). Les foyers participants ont été sélectionnés par les collectivités.
- Modalités de l'étude :
  - \* Composteurs distribués aux foyers par le Conseil Départemental et les collectivités participantes.
  - \* Formation des techniciens des collectivités aux bonnes pratiques de compostage sous la responsabilité de l'INRA.
  - \* Distribution aux foyers participants d'un guide de compostage et d'une fiche de renseignement sur le déroulement du compostage (type de composteur, matériel composté, placement du composteur, difficultés rencontrées, arrosage, etc.) élaborés par l'INRA.
  - \* Elaboration des composts aux foyers avec le suivi des techniciens des collectivités.
  - \* Prélèvement des échantillons des composts à la fin du processus (composts mûrs) par les techniciens des collectivités.
  - \* Analyse chimique et biochimique des composts et des résultats sous la responsabilité de l'INRA.
  - \* Restitution des résultats aux techniciens des collectivités et le Conseil Départemental.

## Synthèse des résultats

- 28% des ménages ont déclaré avoir retrouvé des difficultés pendant le compostage : présence d'insectes et de souris à l'intérieur du composteur, composteur non solide.

### Conseils :

- ☞ La présence de rongeurs doit être contrôlée à l'extérieur du composteur afin de ne pas polluer le compost.
- ☞ La présence d'insectes est normale ; ils servent à découper les matières premières et accélérer ainsi leur décomposition. Leur présence et celle de scolopendres obligent à manipuler les composteurs et les composts avec précaution en utilisant des gants.
- ☞ Le composteur en plastique a parfois une tendance à se démonter quand la quantité de déchets est importante. Dans ce cas, il faudra utiliser un composteur en bois non traité.

- 85% des composts analysés ont présenté des teneurs adéquates en matière organique. Néanmoins, certains composts de Terre-de-Haut et de La Désirade avaient des concentrations un peu faibles. Cela est probablement associé à des températures plus élevées qu'ailleurs, ce qui accélère la dégradation des matières.

### Conseils :

- ☞ Pour ces communes, il s'agit d'augmenter la proportion de «déchets bruns» dans le mélange (p.ex. feuilles sèches, bois broyé, carton découpé). Ces déchets vont stabiliser les produits de la décomposition rapide des déchets «fermentescibles» (déchets de cuisine), et ainsi augmenter la teneur en matière organique du compost.

- 15% des composts analysés étaient de mauvaise qualité (mauvaises odeurs, excès de jus). Les mauvaises odeurs et l'excès de jus sont provoqués par un excès de déchets «fermentescibles» et/ou par excès d'arrosage (manque d'aération).

### Conseils :

- ☞ Afin d'éviter une mauvaise aération du tas, l'arrosage doit servir à réhumecter la surface du compost tout en sachant que l'intérieur du tas est toujours plus humide que l'extérieur.
- ☞ Il faut remuer le tas avec un piquet en fer dès qu'on constate un excès d'humidité.
- ☞ On peut augmenter la proportion de « déchets bruns » dans le mélange, pour les mêmes raisons expliquées ci-dessus.

● La teneur en nutriments (azote, potassium, calcium et magnésium) a été adéquate sauf pour le phosphore, ce qui est normal dans les composts domestiques.

**Conseils :**

- ☞ Option 1 : Le phosphore peut être appliqué au tas pendant le compostage (p. ex. étaler un demi-gobelet d'engrais phosphoré tous les 20 cm de déchets).
- ☞ Option 2 : Lors de l'épandage, compléter l'apport de compost avec un engrais phosphoré à faible dose.

● 10% des composts ont présenté des teneurs en sels un peu élevées, ce qui peut affecter la croissance des plantes.

**Conseils :**

- ☞ Il faut éviter d'épandre des composts trop jeunes afin de réduire le risque d'effet salin sur les plantes (p.ex. brûlures des feuilles et des tiges jeunes). Pour cela, il faut que la durée du compostage soit d'au moins trois mois, et que le compost reste au repos, dans un lieu sec, au moins trois semaines après la récolte et avant toute utilisation.
- ☞ En cas de doutes sur la maturité du compost, la solution la plus simple consiste à éviter l'utilisation du compost pur, et le mélanger avec de la terre dans une proportion compost/terre de 1/1 ou 1/2 avant toute utilisation.

● La qualité des composts permet leur utilisation généralisée.

**Conseils :**

- ☞ Pour les arbres fruitiers : le compost peut s'épandre en couches de 3-4 cm autour de l'arbre en conservant une distance d'au moins 20 cm du tronc, afin d'éviter un excès d'humidité à proximité de celui-ci.
- ☞ Pour le jardin potager : le compost peut s'appliquer en lignes, en l'enfouissant à 10 cm, ou dans le trou de plantation dans le cas de légumes de type tomate ou poivron.
- ☞ Pour le gazon : le compost domestique peut être aussi utilisé afin de revitaliser les surfaces gazonnées dégradées. Ici le compost peut s'épandre en couches de 1-2 cm. Avant son utilisation, un tamisage du compost peut être nécessaire afin d'assurer que tout le compost soit en contact avec le sol.

● 20% des ménages utilisent la tonte de gazon comme matière première pour le compostage.

**Conseils :**

- ☞ Si le gazon est entretenu régulièrement, il faut laisser les résidus de la tonte décomposer sur place afin de restituer au sol les nutriments que le gazon a absorbé. Dans le cas contraire on risque à moyen terme d'appauvrir le sol et permettre aux mauvaises herbes (moins exigeantes en fertilité de sol) d'occuper la place du gazon.
- ☞ Le produit de la tonte peut être composté dans le cas des terrains vagues ou quand le jardin n'a pas été entretenu depuis longtemps, et le mulch de gazon coupé risque de recouvrir les nouvelles pousses.

*Ne pas oublier que la réponse de la plante à l'application du compost dépend de la qualité de celui-ci. Un compost riche en matière organique apportera les nutriments progressivement ; la réponse de la plante sera décalée par rapport au moment de l'application, mais elle sera aussi plus durable et le sol s'enrichira davantage. En revanche, la réponse de la plante sera plus rapide pour les composts riches en nutriments rapidement disponibles, mais l'effet sur le sol sera plus limité.*